

Plusieurs sénateurs parmi lesquels, Jean-Baptiste Bien-Aimé tiennent à ce que l'ancien Commissaire du gouvernement renvoyé, Me Jean Renel Sénatus apporte des explications justificatives suite à ses déclarations accusant publiquement le ministre de la Justice, Me Jean Renel Sanon d'implication dans des questions de trafic illicite de stupéfiants.

Au cours de son intervention sur les ondes de radio Vision 2000 mardi, le sénateur du Nord-Est, Jean-Baptiste Bien-Aimé a estimé nécessaire pour l'ex-chef du Parquet de fournir des explications à la nation relatives à ses allégations.

« Depuis sa révocation à la tête du Parquet, l'ex-Commissaire du gouvernement n'a pas cessé de faire des déclarations aux micros de la presse. Me Sénatus a dénoncé certains fonctionnaires de l'Etat impliqués dans le trafic clandestin de stupéfiants », a-t-il dit pour répéter le Commissaire du gouvernement.

Rappelons que l'ancien occupant du Parquet de Port-au-Prince avait déclaré quelques heures après sa mise à pied, avoir été révoqué suite à son « refus d'exécuter des ordres illégaux que son ministre de tutelle, Me Jean Renel Sanon lui avait intimés ».